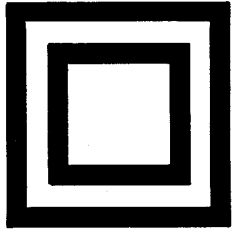


Tant que nous aurons la monarchie dans l'usine nous ne pourrons avoir la république dans la société.  
Marc Sangnier



# la jeune république

organe du socialisme personaliste

**m**onsieur Raymond Barre se flatte de braver l'impopularité, dès lors qu'il ne brigue pas la magistrature suprême. Sous prétexte de courage, il défait, maille après maille, tout l'acquis des réformes de la Libération. Plus l'indice des prix augmente, plus il affiche sa satisfaction. Hausse des produits signifie pour lui vérité des prix. L'inflation grandissante et le chômage en extension démontrent la guérison de l'économie. Planification et contrôle des prix sont jetés par ce Diafoirus aux oubliettes. Même les chiraquiens, s'ils vont à la soupe, grondent. Même incapables de proposer un changement décisif, ils reconnaissent que ce qu'il y avait de plus valable dans le gaullisme — l'ardente obligation du Plan et l'indépendance nationale — est bradé.

Tout se passe comme si la politique de la France était orientée par la Trilatérale, cette société privée, dont les trois têtes américaine, japonaise, française se courbent sous les intérêts qu'elle défend. C'est le président de la Chase Manhattan Bank qui a lancé, en 1973 — jusque avant l'élection de Monsieur Giscard d'Estaing — ce groupe de pression multinational.

Monsieur Barre a appartenu à ce club d'excellente compagnie, de conserve avec les dirigeants de la Bank of America, de Coca-Cola, de Pechiney Ugine Kuhlman, de Saint-Gobain Pont-à-Mousson, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Rothschild, et d'autres notabilités, comme Helmut Schmidt, pour faire bref.

Chacun sait qu'en matière économique la loi a pour rôle de défendre les plus démunis contre eux qui monopolisent la puissance financière et politique. C'est, par exemple la réglementation des loyers qui empêche de jeter à la rue les familles qui ne peuvent pas payer n'importe quel prix. Le Premier Ministre exalte la liberté du tigre dans le jungle et le Président de la République, la douceur des bergeries familiales.

Les succès socialistes aux législatives partielles montrent que les Français rejettent ce régime sans merci. L'union de la gauche demeure une réalité populaire vivante, malgré les duels d'états-majors. Une majorité veut le changement, à partir d'un programme commun ajusté aux nécessités du moment mais fondamentalement le même, dans ses principes de base, comme les nationalisations. Elle a hésité en mars, dans un vote d'ampleur nationale, en raison des ambiguïtés de fait des socialistes et des déclarations d'intention pas encore convaincantes des communistes sur le chapitre des libertés.

La raison d'être du socialisme personaliste, et de son support politique — la Jeune République —, c'est précisément que nous nous affirmons socialistes jusque dans les actes et défenseurs des libertés de la personne, partout dans le monde. Contre une société de masse, capitaliste ou collectiviste, où l'homme erre comme une ombre solitaire entre des cubes de béton, le socialisme personaliste entend l'émergence des valeurs qui naissent de la joie partagée et vont dans le sens de la vie. Toute une éducation de la subjectivité, conduisant à la vérité et à la libération du sujet, vient compléter la transformation des structures.

C'est dire combien ce mouvement dépasse la péripétie Barre-Giscard. La parole est à l'avenir.

Claude-Roland SOUCHET,

LA  
PAROLE  
EST  
A  
L'AVENIR

AOÛT-NOVEMBRE 1978 — N° 110

PÉRIODIQUE — Numéro : 5 F

## LA JEUNE RÉPUBLIQUE

Le Directeur :  
**Jean Pralong**

Rédactrice en Chef, mise en pages :  
**Marcelle Leconte-Souchet**

Rédaction - Siège Social  
Administration :

Parti de la JEUNE RÉPUBLIQUE  
Villa n° 6 - 9, bd Jean-Mermoz  
92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)  
C.C.P. PARIS 20.896-71  
Tél. 624.06.08 - 033.99.09

Imp. Ets Fricotel - 88003 Epinal - Paris  
Dépôt légal n° 2053

## NOTRE COMBAT

POUR  
une République  
Socialiste  
et Démocratique  
au service  
de l'Homme,  
vous intéresse.

ADHÉREZ  
A NOTRE PARTI

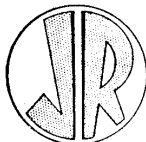
## COTISATIONS

ADHÉRENTS et AMIS de la J.R.

Revenu mensuel	Cotisation annuelle 1 % du salaire
salaire de 2 000 F	240 F
2 500 F	300 F
3 000 F	360 F
4 000 F	480 F
5 000 F	600 F etc.

ABONNEMENT A REVUE en sus :  
1 an : 30 F — De soutien : 50 F

Parti de la JEUNE RÉPUBLIQUE  
Villa n° 6 - 9, bd Jean-Mermoz  
92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)  
C.C.P. PARIS 20.896-71



## LE PRÉSIDENT JEAN LEROY

**n**otre ami Jean LEROY est décédé le 10 août 1978, à Golbey, dans les Vosges. Une longue vie commencée le 31 mars 1887, à Charmois-Orgueil et tendue d'un seul trait vers le même idéal.

En 1912, il fut l'un des deux mille démocrates à fonder avec Marc Sangnier, la Ligue de la Jeune-République. Relisons l'article plein de ferveur qu'il a publié dans notre n° 28 d'octobre 1962 et intitulé "Construire la démocratie." Il y exalte le souvenir de ses premiers compagnons et la vitalité de la J.R. au cours de cinquante années de lutte. Avant Hitler, Jean LEROY œuvra avec Marc SANGNIER pour un rapprochement franco-allemand, mais en 1939, il s'engagea volontairement pour combattre le dictateur. Les nazis triomphants dévastèrent sa maison et dérobèrent les publications concernant le SILLON et LA JEUNE RÉPUBLIQUE. Mais la mémoire demeure.

L'un des faits les moins mal connus, c'est l'action des députés J.R. dans la majorité de gauche, en 1936. Jean LEROY et Albert BLANCHON firent adopter, parmi quatre amendements, le titre de l'OFFICE INTERPROFESSIONNEL DES CÉRÉALES, plus significatif que celui d'OFFICE DU BLÉ. La Chambre discuta aussi le projet de loi sur les conventions collectives. A ce propos, les dirigeants de la C.F.D.T. savent-ils que Jean LEROY et les députés jeunes-républicains firent campagne auprès de leurs collègues pour que la C.F.T.C. soit reconnue comme organisme représentatif, aux côtés de la C.G.T. ? Notre exigence reçut satisfaction, à quelques voix de majorité.

Jean LEROY fit un jour remarquer à Marc SANGNIER que l'adhésion de la J.R. au FRONT POPULAIRE était mal jugée par l'ensemble des catholiques et du clergé. Le fondateur du SILLON l'assura qu'il fallait faire confiance à l'avenir.

Le Président national de notre Parti était un homme de foi, dans toute l'acceptation du mot. Sa fidélité a porté un fruit qui demeure.

Le samedi 12 août 1978, dans l'église d'Harol, Louis PERRIN a rendu un dernier hommage à son prédécesseur, en montrant que ce militant aux convictions enracinées s'est toujours porté à l'avant-garde, au niveau de la réflexion comme des réalisations.

## UN MESSAGE DE JEAN LEROY

*Le 31 mars 1974, touché par l'âge et la maladie, Jean LEROY écrivait à Claude-Roland SOUCHET, Secrétaire général du Parti ; son message est adressé, de sa part, à tous les militants J.R. en cette fin d'année 1978 :*

« J'ai pu évoquer les souvenirs d'une époque déjà bien lointaine qui, à mon sens, est toujours capable de jeter sur notre temps et sur l'avenir d'utiles lumières. J'ai pu, encore exprimer le désir de voir la JEUNE RÉPUBLIQUE marquer, aujourd'hui comme nous l'avons fait au temps du FRONT POPULAIRE, des communautés de vues et d'objectifs avec les autres partis de gauche, sur le plan économique, social, politique, tout en soulignant les idées et l'esprit qui nous sont propres et font de notre parti ce que tu appelles si justement un courant de pensée politique.

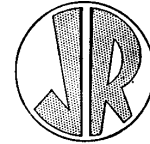
« Le poids des quatre-vingt-sept hivers qui, maintenant, pèse sur mes épaules, ne me permet pas d'être le Président actif et représentatif qu'il faudrait à notre Parti.

« Veuillez, chers amis, présenter à tous les camarades mon salut fraternel. Si je quitte la présidence de notre Parti, j'entends bien rester un de ses membres, aussi actif que mes moyens me le permettront.

« Je vous demande de faire connaître à nos amis les raisons de ma fidélité. Elles ont, certes, un caractère sentimental : les souvenirs des beaux temps du SILLON, que j'ai vécus ; de Marc SANGNIER que j'ai connu assez intimement ; de la vigoureuse menée avec la Jeune-République dans les années 36, au temps du FRONT POPULAIRE, ne peuvent pas être oubliées.

« Elles sont aussi politiques. Pour moi, en effet, seul en France, le PARTI DE LA JEUNE RÉPUBLIQUE déclare, dans son programme, que l'existence d'un régime démocratique exige, tout à la fois l'abolition d'une société qui n'a que le culte de la production et du profit et la formation civique et morale des citoyens. Je crois toujours qu'un petit parti peut assurer le triomphe de grandes idées. »

# PROPOSITIONS POUR UN SOCIALISME PERSONNALISTE VERS LA VI<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE ?



par Gérard Brissé

**jr** Nous vivons une curieuse époque. En mars 1978, des élections législatives consacraient, contre toute attente, la défaite de la Gauche et la reconduction d'une majorité dont la suite des événements a démontré la vocation ultra-réactionnaire. Or, les élections législatives partielles intervenues depuis lors ont consacré un peu partout la victoire du candidat socialiste, laquelle n'a été possible que par la règle du jeu des désistements et la discipline de vote de l'électorat de Gauche, Communistes compris. Quelle explication donner à cette apparente contradiction ?

**gb** La réponse tient en quatre points : primo, il existe dans l'électorat français une majorité de Gauche qui ne parvient pas à s'exprimer ; secundo, la réforme, toujours ajournée, du mode de scrutin ; tertio, les vices de forme de l'actuelle Constitution ; quarto, la manière dont a été menée l'union des forces de Gauche.

Il est regrettable que sur les trois premiers points, les grandes formations de Gauche aient cru utile de se rallier aux thèses du Pouvoir en place sans formuler de véritables contre-projets. Le scrutin dit "majoritaire" aussi bien que la Constitution de la V<sup>e</sup> République ne permettent absolument pas l'alternance.

Pour ce qui concerne la réforme du scrutin, nous avons déjà formulé des propositions concrètes (cf. le n° 109 de notre journal) et nous n'y reviendrons pas.

La Constitution actuelle, dont les dirigeants gaullistes et néo-gaullistes viennent de célébrer avec éclat le vingtième anniversaire, doit être corrigée de manière à permettre l'émergence d'un *gouvernement de législature*, qui écarterait les conséquences désastreuses d'une distorsion profonde entre une majorité exprimée par le président de la République et une majorité d'opposition issue des élections législatives. Les institutions nouvelles viseraient à favoriser la cohésion et la cohérence dans le temps et le principe bénéfique de l'alternance démocratique.

Ce principe déboucherait sur l'organisation simultanée, à quelques semaines d'intervalle, des élections municipales, législatives, et du président de la République au suffrage universel.

● La commune apparaîtrait comme la cellule de base de la démocratie. La décentralisation effective des centres de décision, d'orientation, de contrôle et de coordination permettrait d'allouer aux communes et aux régions une autonomie accrue, sans pour autant mettre en péril la cohésion du corps social tout entier.

● La région serait promue en collectivité locale de plein exercice, se voyant attribuer certaines compétences dévolues jusqu'alors à l'Etat, avec des *assemblées régionales* élues au suffrage universel.

● Le sénat intégrerait pour moitié de ses membres les représentants des organisations syndicales, professionnelles et culturelles jusqu'alors déléguées au Conseil économique et social, les autres membres étant des élus locaux représentés selon le mode de scrutin actuel.

Les relations entre les communautés, de la famille à l'entreprise, de l'entreprise à la commune, de la commune à la région, etc., seraient assurées par des structures de coordination et de fédéralisation, le fédéralisme consistant à déléguer une part de sa souveraineté et de sa responsabilité à l'échelon immédiatement supérieur, et vice-versa.

Cette orientation devrait se traduire dans le cadre des institutions par une *structure en escalier fédéraliste*, à tous les niveaux de la communauté nationale, voire européenne. En outre, les relations de *jumelage* seraient favorisées et accentuées pour permettre l'échange des personnes entre les cités, particulièrement en direction de l'étranger.

La France comprendrait douze régions : entre les communes et les régions, les structures intermédiaires : arrondissement, canton, département, seraient abolies et remplacées par des *"pays"* dont les limites seraient plus conformes aux traditions historiques, culturelles et aux équilibres économiques, démographiques et sociaux.

● Les conseils communaux et régionaux regrouperaient des représentants des collectivités publiques, des syndicats de producteurs et de consommateurs, des organisations politiques et culturelles, élus au suffrage universel.

● Les conseils communaux délégueraient des représentants aux *conseils de pays*.

Le caractère polyarchique et polysynodique des institutions serait accentué : le *président de la République*, assisté de trois *vice-présidents* (chargés respectivement des relations avec le parlement, avec le gouvernement, et des relations extérieures) se présente aux suffrages du peuple avec le *gouvernement*. Comme celui des élus locaux et des parlementaires, son mandat est d'une durée de six ans, et renouvelable une seule fois.

Avec le gouvernement, le président de la République est responsable devant le parlement. Ce dernier réuni en congrès aura également pouvoir de soumettre directement au referendum populaire un projet de loi, soit au prorata des voix recueillies dans ces sens par une pétition nationale, soit notamment en cas de désaccord entre le Sénat et l'Assemblée ou entre le Parlement et l'Exécutif.

Le cumul d'un mandat de député avec tout autre mandat (municipal, régional, etc.) est strictement prohibé. Par contre, rien ne s'oppose au cumul d'un mandat communal et de représentant au conseil de pays ou à l'assemblée régionale, voire de sénateur.

Nous avons eu par ailleurs l'occasion d'analyser notre conception du regroupement des forces de Gauche. Celui-ci ne peut passer par une addition pure et simple des appareils politiques. Elle doit être réalisée avec des hommes engagés et responsables qui, par-delà le rapprochement ou le divorce occasionnel des appareils, sont tout à fait décidés à rechercher ce qui les unit par-delà ce qui les divise, dans le respect de leurs convictions mutuelles. Cela implique la recherche d'un idéal et d'un programme communs en forme de plus petit commun multiple acceptable par toutes les parties concernées, ainsi que la formulation d'une structure confédérale.

Je m'étonne vraiment du silence total fait autour de ces propositions de bon sens.

**J.R. :** *L'un des handicaps majeurs de la J.R. n'est-il pas justement son isolement, la faiblesse de ses effectifs et de ses moyens d'action et de propagande ?*

**G.B. :** Est-ce vraiment un handicap ? A voir le "succès" depuis vingt ans, des grandes formations de Gauche, je me complais à en douter. L'une des constantes de l'histoire est que les révolutions ou les tournants marquants ont été réalisés par des minorités pensantes et agissantes. Quel était l'effectif des premiers chrétiens, des troupes de Carnot à l'aube de la Révolution de 1789, des compagnons de De Gaulle aux tous débuts de la Résistance, des camarades de Mao Tse Tong aux prémices de la Longue Marche, ou de Fidel Castro lors de l'organisation des maquis contre le dictateur Battista ? La graine que l'on sème prend le temps de germer avant de lever. Et il faut préalablement tracer le sillon pour labourer ce qui existe et enterrer la zizanie et les herbes folles. La force d'un groupement politique s'exprime par son rayonnement spirituel dans une perspective historique, beaucoup plus que par ses effectifs réels ou potentiels, voire simulés, en tout cas éminemment variables. Une réforme de structures, pour être efficace, durable et démocratique, doit préalablement être perçue au niveau des consciences, et non l'inverse.

**J.R. :** *La politique économique et sociale du gouvernement suscite de sérieuses inquiétudes. Que faut-il en penser ?*

**G.B. :** L'évolution économique-sociale va dans le sens de l'analyse que nous avons faite au lendemain de l'élection de l'actuel président de la République. On ne peut à la fois évoquer le troisième millénaire et gouverner avec des méthodes du XIX<sup>e</sup> siècle. Le retour à des concepts d'économie dite libérale et concurrentielle, avec son cortège de mesures anti-sociales, de mépris affiché pour les justes revendications populaires, crée un climat insurrectionnel. Tout peut survenir à tout moment, y compris le pire, et nous devons hélas nous y préparer.

Nous avons mentionné dans notre dernière édition les mesures qui devraient être prises d'urgence pour sortir de la prétendue "crise" ou s'enferment les hommes au pouvoir : lutte contre tous les gaspillages, transformation des principales entreprises à vocation financière, administrative, commerciale et industrielle en régies coopératives, restructuration du paysage socio-économique et, partant, urbain, en termes de large décentralisation et de régionalisation création de petites et moyennes entreprises ultrasophistiquées et automatisées "à l'échelle humaine", disséminées dans nos campagnes, attribution à chacun d'un revenu social garanti dont la valeur serait indexée sur le volume des biens de consommation et des services disponibles : transformation du travail en service social, etc.

Ces quelques points de repère diffusés également dans le journal *La Croix* du 21 juillet dernier sous le titre "pour un revenu social garanti", m'ont valu une correspondance intéressante : « Il faudra beaucoup de courage et pourquoi pas d'unité d'action entre tous ceux qui voient assez loin pour promouvoir ce type de société », m'écrit M. Leclère, de Reims ; « Il serait possible, je pense, d'étudier ensemble une nouvelle forme de constitution ainsi que le "passage" de la société actuelle à une société distributive, en commençant par ceux que René Lenoir appelle "les exclus", c'est-à-dire ceux que vous nommez expressément dans votre article, à savoir : les économiquement faibles, tels que les jeunes, les étudiants, les personnes âgées, handicapés, chômeurs, etc. », précise M. Pizzoli, de Paris. « L'auteur a parfaitement raison, confirme à *La Croix* M. Antoine More, de Paris, de sortir des sentiers battus où se prélassent le plus grand nombre des économistes dits "distingués." Les idées présentées sont originales et semblent susceptibles d'apporter des solutions intéressantes ».

Nous pourrions poursuivre longtemps cette énumération. Notre propos a, par ailleurs, inspiré notre confrère Michel Bosquet qui, dans son étude "Ce qui nous manque pour être heureux," dans *Le Nouvel Observateur* du 11 septembre 1978, note : « Il n'est pourtant pas difficile de dégager pour les dix à vingt ans qui viennent, quelques orientations simples qui éclaireraient l'avenir et concilieraient la vie et la politique. Par exemple :

— nous avons besoin non que l'Etat nous prenne intégralement en charge mais qu'il nous laisse ou rende des moyens pour notre prise en charge autonome, individuelle et collective ;

— puisque la productivité doublera facilement dans les vingt ans qui viennent, il sera possible, en travaillant moitié moins, d'assurer à tous et à chacun tout le nécessaire et beaucoup de superflu, à condition de supprimer les destructions inutiles et les gaspillages somptuaires ;

— le seul objectif raisonnable, pour les années 1990, est la semaine de vingt heures pour tous et le revenu social garanti, à vie, à chacun en échange de vingt mille heures de travail à accomplir en autant ou en aussi peu de journées qu'il lui plaira ;

— une part de gestion centrale sera sans doute toujours nécessaire ; toutefois, son but doit être non de tout englober mais au contraire de dégager des espaces toujours plus étendus d'autonomie dans lesquels puisse s'épanouir l'infinie diversité des capacités humaines, etc.

Pour ne pas être en reste, Bertrand de Luze annonce dans l'éditorial de l'hebdomadaire *Réforme* en date du 23 septembre, sous le titre "Le défi au chômage" : « C'est toute la notion travail-temps qu'il faut revoir. *Réforme* publiera prochainement des réflexions sur l'activité non-marchande, celle qui n'est suivie d'aucun gain. Non le seul bénévolat, mais toute activité qui tend à un certain accomplissement de la personne.

« Trop longtemps, on a considéré que l'activité ne pouvait être évaluée qu'en fonction de ce qu'elle apportait. Dans cette optique, le temps lui-même était considéré comme une possibilité de gagner de l'argent ("le temps, c'est de l'argent"). Or bibliquement, le temps et le travail sont donnés en fonction d'un accomplissement dont nous connaissons dès à présent les prémices. Le gaspillage de temps ou celui de travail peuvent être mis sur le même plan. »

Ainsi, bon nombre d'idées hier lancées par l'école distributive, puis mises au frigidaire, réapparaissent-elles sous le coup de la nécessité. Nous ne pouvons compter sur le gouvernement actuel pour les mettre en pratique.

**LA DÉMOCRATIE**

**EST**

**L'ORGANISATION**

**SOCIALE**

**QUI TEND**

**A PORTER**

**AU MAXIMUM**

**LA CONSCIENCE**

**ET**

**LA RESPONSABILITÉ**

**CIVIQUE**

**DE CHACUN**

**Marc Sangnier**

**d**ans notre article sur le débat Sécurité Sociale à l'Assemblée Nationale, nous avons dit notre surprise du peu de présents dans les travées, nous interrogeant sur ces absences, et nous posant la question des cumuls des mandats par des parlementaires.

## POURQUOI CETTE SITUATION ?

Nous ne prétendons pas dans le présent article, répondre à toutes les questions, essayons seulement d'analyser la philosophie (si l'on peut dire) du phénomène du cumul :

1° - L'exercice du pouvoir politique est-il POUR le peuple ou AVEC le peuple ?

2° - La pratique du cumul est-elle liée à l'efficacité politique ?

3° - Le cumul est-il l'expression de la démocratie ?

4° - L'avenir et notre pensée pour demain.

## POUR LE PEUPLE OU AVEC LE PEUPLE

Selon que l'on se situe pour l'une ou l'autre de ces deux formules, on analyse différemment le cumul.

Pour la première, il s'agit de prendre en charge les problèmes de la vie sociale et politique dans leur ensemble, *au nom et pour le peuple* ; une bonne connaissance des questions multiples de la vie représentative, ne souffrant pas d'être connue par une seule et même personne, d'autant plus que celle-ci dispose d'un temps et de moyens mesurés pour s'y consacrer entièrement.

Pour la seconde, nous remarquons un sentiment nettement exprimé d'assumer ses propres affaires, en y faisant participer le plus grand nombre. C'est sans nul doute la *proclamation majeure de MAI 68*.

Reconnaissons que ces questions sont assez ambiguës. En effet, au moment d'une élection législative, quelle formation politique de droite ou de gauche n'éprouve-t-elle pas le besoin de signaler aux électeurs les titres ou représentativités déjà assumées par son candidat ? Plus il en a, plus il aura de chances de succès.

# LE CUMUL PARLEMENTAIRE

L'électeur, de son côté, n'est-il pas pris au jeu, considérant qu'un candidat assumant plusieurs fonctions ou responsabilités, sera assurément plus capable ?

Prenons la situation d'un parlementaire, élu aux élections municipales de 1977, il pouvait présenter pour les législatives de 1978 les titres suivants : Secrétaire du parti X, Conseiller municipal de Y, Maire ou Adjoint au Maire de Z, Conseiller général, Conseiller Régional, Secrétaire d'un Office d'H.L.M., etc. Maintenant député, il fait en plus partie d'une commission parlementaire.

Il n'est pas rare du tout de voir un parlementaire assumer une quinzaine de responsabilités, parfois importantes.

Bien entendu, cette énumération est volontairement limitée dans l'exemple donné. Beaucoup d'associations ne recherchent-elles pas à être représentées par des personnalités politiques, gage semble-t-il d'un appui assuré, soit auprès des Ministères, soit auprès des Administrations ? Il est vrai qu'à ce sujet les Présidences d'Honneur ou effectives sont pléthoriques, donc plus ou moins efficaces.

Arrivé à ce degré de responsabilités, ne faut-il pas se souvenir de cette maxime : « Qui trop embrasse, mal étreint », en y ajoutant cette question : « Que reste-t-il pour les autres ? ». Et dans une telle mer en mouvement et une telle concentration de pouvoirs : « Où va le bateau France ? ».

## POUR QUELLE EFFICACITÉ ?

Ici, il convient de remarquer deux aspects : "celui du travail véritablement législatif" et "celui des fonctions locales." Force est de constater que l'objectif souvent prioritaire est de faire nom-

bre, laissant aux spécialistes de chaque formation le soin de préparer les projets à formuler, les débats à engager, et les positions à prendre, *pour et au nom des autres*. C'est bien cela que nous avons constaté dans beaucoup de séances, et notamment au moment du débat sur la Sécurité Sociale. N'est-ce pas aussi à ce sujet que l'on parle de discipline de vote, au lieu de présenter un véritable consensus politique, image d'une expression unitaire libre et responsable.

Bien sûr, chaque électeur au moment de son vote aura voulu apporter son appui à telle ou telle formation, mais est-ce seulement cela qu'il voit, dans la fonction du parlementaire ?

Les nombreux cumuls assumés par une personne n'en font-ils pas quelqu'un qui sait tout, qui voit tout, qui dirige tout, parfois jusqu'au blocage de situations plus ou moins graves. Il y a des scandales financiers qu'on n'oublie pas, et des responsabilités de programme qu'on ne dit pas !

A moins d'avoir la science infuse dans tous les domaines, il nous apparaît bien difficile dans ces conditions pour un parlementaire, de remplir le mandat prioritaire pour lequel il a été élu et pour lequel il reçoit une indemnité, fruit du travail et de la sueur des travailleurs : LA REPRÉSENTATION NATIONALE.

Enfin, pour l'élu, il lui faut faire des choix, ou bien le planning sera parfaitement établi, ce qui est très rare, ou bien il faudra privilégier les représentations, ce sera ou le plan national, ou le plan local qui en fera les frais, à moins que ce soit les deux à la fois.

Dans tout cela, que devient le pouvoir du peuple ? Nous essaierons de l'examiner dans le prochain numéro.

« Le cumul est-il l'expression de la démocratie ?

« L'avenir, et notre pensée pour demain. »

## Dans notre courrier

# NOTES DE LECTURE

I - LA RÉPUBLIQUE SE MEURT - Chronique 1956-1958  
par Michel Winock (Seuil)

II - LES ANNÉES ORPHELINES 1968-1978  
par Jean-Claude Guillebaud (Seuil)

## VIENNE

C'est toujours avec plaisir que je reçois la J.R. Il est de ces vieilles amitiés qui ne peuvent s'effacer. La J.R. est le mouvement qui m'est le plus proche. Permettez-moi de vous dire mon désaccord en ce qui concerne l'Europe, un grand espoir qui, je crois, aurait plu à Marc Sangnier.

J'ai énormément regretté que la J.R., défenseur de la personne humaine, n'ait pas condamné la légalisation de l'avortement.

Etienne PATTE

**Réponse :** Plus que jamais, la J.R. a besoin de l'effort de ses amis pour pouvoir poursuivre sa mission. Tes questions exigeraient des réponses longuement motivées qui excéderaient le cadre d'une lettre, notamment sur les problèmes complexes de l'Europe et de l'avortement.

Par ailleurs, notre Parti se distingue nettement du P.S. par son histoire, en particulier au cours de ces dernières décades, et par sa conception personnaliste du monde.

Cl.-R. S.

## YONNE

La J.R. a sa place dans l'ensemble de mes préoccupations. L'essentiel des tâches à accomplir pour essayer d'instaurer un monde meilleur se fait dans les partis politiques et aussi en sensibilisant l'opinion à des problèmes sociaux. L'action politique, en général, et dans les partis en particulier, demeure nécessaire. Lorsque l'on regarde les grands partis politiques, on voit de plus en plus l'utilité de la J.R. Je réalise que c'est de plus en plus difficile aux enfants du milieu ouvrier de faire un minimum d'études. Cela rend encore plus nécessaire une lutte sur le plan politique. Beaucoup ne croient pas à l'efficacité agissante des minorités... et pourtant !

Maintenant plus que jamais, on peut regretter que la J.R. paraisse si rarement.

Monique BURAT

*La mode rétro tend à se confondre avec l'histoire immédiate, que des publicistes font sonner comme le glas. A partir du 1<sup>er</sup> novembre 1954, l'affaire algérienne se dramatise. Dès la fin de l'année 1955, le "Front Républicain" lance ses candidats vers le Parlement, sous l'étiquette mendésiste (plusieurs candidats J.R. se présentent sous ce sigle).*

*Mendès-France ! Ce fut Guy Mollet. L'espoir changea de camp, comme dit le poète. Le poujadisme emportait cinquante-deux sièges, le 2 janvier 1956. Défenseur d'une France boutiquière et cocardière, il se révoltait, sans bien le savoir, contre "l'Etat des monopoles." Winock ne dit pas le mot mais il évoque la chose. L'idéologie de droite s'affirme majoritaire : il faut détruire les rebelles algériens stipendiés par l'étranger et secourus par des traîtres. L'auteur ne dit pas que les militants J.R. se joignent au noyau de ceux qui résistent à cette cécité collective, mais il souligne la responsabilité du M.R.P. dans les exactions du colonialisme, sans ventilation aucune parmi les héritiers de Marc Sangnier.*

*A l'est de l'Europe, un socialisme à visage humain va être implacablement réprimé par l'auteur du rapport Khrouchtchev, depuis l'émeute de Poznan, le 28 juin 1956, jusqu'à la grande insurrection des Hongrois, à l'automne. Le peuple demande l'évacuation des troupes soviétiques, des élections libres avec multipartisme, un salaire minimum garanti pour les travailleurs. "La Marseillaise" retentit dans les rues de Budapest. Le 4 novembre, l'ordre soviétique est rétabli. Les communistes français restent fixés à la mythologie stalinienne.*

*C'est à partir d'un double refus, l'expédition franco-britannique de Suez et l'intervention russe en Hongrie, qu'une nouvelle gauche tente de se rassembler, avec la participation de quelques J.R. Ni Mollet, ni Thorez ! Slogan impeccable, martelé par Winock, mais pas très réaliste pour l'avenir du mouvement démocratique. Sans les socialistes ni les communistes, la gauche est réduite à des points de repère. En 1957, il faut bien reconnaître que le P.C.F. constituait la seule force capable de mobiliser ceux qui luttèrent pour la paix en Algérie, en liaison avec l'activité de divers groupes composés, le plus souvent, de chrétiens.*

*Après l'émeute d'Alger du 13, une gauche élargie manifeste le 28 mai 1958, de la Nation à la République. Paris semble refuser le coup d'Etat. Mais le processus s'engage et, le 28 septembre, le Parti Communiste, les minoritaires socialistes, Mendès-France et Mitterand, mais aussi la J.R. contestent une Constitution taillée à la mesure de l'homme providentiel.*

*La République se meurt, la République est morte. Les démocrates ne peuvent clamer à l'avènement de la Cinquième, vive la République ! Cette chronique 1956-1958 n'invite pas à la nostalgie. On peut regretter que le chroniqueur n'ait pas étayé son désenchantement d'une analyse politique, mais il ne faut sans doute pas mélanger les genres.*

*Le livre de Jean-Claude Guillebaud pourrait s'intituler, si le titre n'avait déjà été retenu : "Vingt ans après" ou, d'une façon plus inédite et plus exacte : "Dix ans après." C'est aussi le récit d'un désenchanté.*

*Un orphelin, ce manifestant de mai 68, traumatisé depuis le Prague d'août 68 jusqu'au Kampuchea de mai 78. Sartre, qui voyait naguère dans le marxisme une philosophie indépassable, est dépassé par les événements et ne croit plus au matérialisme historique. Et notre chroniqueur de reprendre, en appuyant les touches amères, les litanies du précédent. La génération soixante-huitarde paraît convaincue d'avoir été davantage trompée que ses devancières. Naïveté de la jeunesse.*

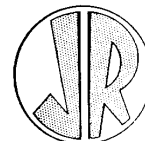
*Ce jeune pamphlétaire n'attend pas l'âge de la retraite pour hurler qu'il a été floué. Mais sa peur d'être dupe ne l'empêche pas d'espérer, puisqu'il scrute les annonces gratuites de "Libération."*

*Dès lors que le militant déçu ne poursuit pas l'ambition d'être chargé de mission par Monsieur Giscard d'Estaing pour enquêter sur les états d'âme des "anciens de Kohn-Bendit", un lecteur indiscret pourrait lui demander de livrer quand même son projet politique. Dans un prochain brûlot, peut-être ?*

Cl.-R. S.

# La Jeune - République

a pris position...



## DROIT AU LOGEMENT

Le Secrétaire d'Etat au logement a promis aux propriétaires d'immeubles, lors du Congrès de l'U.N.P.I. qui se tenait à Nancy en octobre 1978, que les loyers de la catégorie 2B seraient libérés.

C'est retirer toute protection aux locataires, revenir sur la Loi du 1<sup>er</sup> septembre 1948, mettre en péril d'expulsion environ 60 000 familles de grandes agglomérations urbaines, notamment en Région Parisienne, car la libération des loyers entraîne la suppression du droit au maintien dans les lieux.

Le Parti de la Jeune République demande qu'avant l'application de cette décision, une loi nouvelle soit votée sur les loyers pour protéger efficacement les locataires contre les expulsions.

Le Parti de la Jeune République s'est toujours prononcé pour :

- le droit pour tous d'être logés ;
- le blocage des loyers ;
- la priorité absolue donnée aux logements sociaux ;
- que la construction nouvelle et la restauration soient faites au profit des occupants et des mal logés ;
- la réservation des terrains publics à la construction de logements sociaux.

La Jeune République lutte pour l'institution d'un véritable service national du logement selon lequel chaque citoyen, chaque famille seront logés en fonction de ses besoins et non en fonction de ses revenus.

## DÉFENSE DE L'EMPLOI

200 navires bloqués dans les ports. 140 000 postiers en grève par vague successives.

Grève des cheminots, grève des éboueurs, grève à la S.F.P. de la Télévision.

Le Parti de la Jeune République considère qu'une action nationale concertée est nécessaire pour lutter contre le malaise social qui s'accroît dans toute la France.

Les responsabilités du Gouvernement sont grandes.

Manifestations des étudiants et des professeurs (assistants vacatai-

res et titulaires). Sécurité de l'emploi, défense du service public de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur : leurs slogans sont les mêmes que ceux des ouvriers des Vosges, de Marseille, de toutes les grandes villes de France.

Non au chômage... Le plein emploi pour tous les travailleurs réclame avec eux le Parti de la Jeune République.

Seul, un changement de politique économique et sociale peut permettre de faire face à la situation.

### NOTES DE LECTURE

#### L'OBJECTION DE CONSCIENCE

La revue *Alternatives Non-Violentes* (6, quai Claude-Bernard à Lyon 69007) publie un numéro spécial sur l'objection de conscience.

Le décret de Brégançon du 17 août 1972 fait l'objet de commentaires critiques.

Chacun sait que l'objection de conscience pose une série de problèmes d'ordre moral et politique. Les objecteurs poursuivis devant les tribunaux militaires font l'objet de sanctions qui heurtent la conception moderne des droits de l'homme.

Le programme commun de la gauche avait abordé cette question, dans le sens d'une égalité des droits et libertés pour l'ensemble des citoyens.

A l'âge atomique, l'objection de conscience prend une dimension nouvelle, en raison d'un nouveau contexte international dans lequel la survie de l'humanité est en jeu. Elle interpelle, au premier chef, ceux qui se réclament du personnalisme.

## POUR UNE RÉPUBLIQUE SOCIALISTE ET DÉMOCRATIQUE AU SERVICE DE L'HOMME

ADHÉREZ AU PARTI DE LA JEUNE-RÉPUBLIQUE  
Villa n° 6 — 9, Boulevard Jean-Mermoz — 92200 NEUILLY (Hauts-de Seine)

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Adresse la somme de ..... au C.C.P. 20.896-71 PARIS.

Date et Signature

# Préambule aux Statuts du Parti de LA JEUNE-RÉPUBLIQUE

- 1 Fondée par Marc Sangnier, LA JEUNE-RÉPUBLIQUE est un parti politique qui groupe des militants décidés à promouvoir une République socialiste et démocratique au service de l'Homme.
- 2 Le socialisme d'inspiration personnaliste dont se réclame LA JEUNE-RÉPUBLIQUE implique la participation de tous les citoyens à la vie économique et politique, tant locale et régionale que nationale, dans le sens d'un plein épanouissement de la personne humaine.
- 3 La volonté de défendre les droits de tout homme et de toute femme implique la réalisation d'une démocratie politique qui donne à chaque famille de pensée, comme à chaque citoyen, le droit de s'exprimer librement selon sa conscience et de contribuer à la détermination du destin commun.
- 4 LA JEUNE-RÉPUBLIQUE entend œuvrer pour une amélioration des conditions de vie des travailleurs avec l'ensemble des forces de gauche, politiques et syndicales.
- 5 LA JEUNE-RÉPUBLIQUE défend l'exploitation familiale agricole, l'artisanat et l'entreprise familiale contre la rapacité des grands intérêts qui visent à les déposséder. Elle soutient toutes initiatives dont l'objet est d'associer librement les agriculteurs et les artisans dans la perspective d'une exploitation communautaire.
- 6 La forme la plus achevée de la démocratie économique exige la socialisation des grands moyens de production et d'échange, ainsi que le transfert aux travailleurs eux-mêmes de la gestion de l'entreprise, dans le cadre d'une planification nationale.
- 7 LA JEUNE-RÉPUBLIQUE considère que, par une démocratisation des institutions, tous les Français doivent bénéficier des mêmes avantages en matière d'enseignement afin de permettre aux classes les plus défavorisées d'accéder à toutes les fonctions et aux formes les plus diverses de la culture.
- 8 LA JEUNE-RÉPUBLIQUE se prononce pour la promotion et la libération de la femme, sur le plan professionnel, social et familial, afin de réaliser une égalité effective entre l'homme et la femme.
- 9 LA JEUNE-RÉPUBLIQUE définit la laïcité comme la neutralité et l'indépendance de l'Etat à l'égard des diverses conceptions religieuses et philosophiques, dans le respect scrupuleux des croyances de chacun.
- 10 L'action en faveur de la paix constitue l'un des objectifs fondamentaux de LA JEUNE-RÉPUBLIQUE. Elle se concrétise par le soutien à toutes les formes de coopération internationale pacifique et à tous les mouvements qui combattent contre la dissémination des armes atomiques, et pour un désarmement général, contrôlé et simultané.
- 11 LA JEUNE-RÉPUBLIQUE lutte contre toutes les formes de colonialisme et d'impérialisme et se prononce en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, tant sur le plan politique qu'économique.
- 12 LA JEUNE-RÉPUBLIQUE considère que l'aide aux pays en voie de développement constitue une obligation des pays industrialisés. Exclusive de toute domination, cette aide doit respecter intégralement l'indépendance politique et économique des peuples.

**La Jeune République**  
**PARTI SOCIALISTE PERSONNALISTE**

**Adhérez au Parti de la JEUNE-RÉPUBLIQUE**

Villa n° 6 - 9, Bd Jean Mermoz - 92200 NEUILLY - C. C. P. 20.896.71 - PARIS